



**Association générale
étudiante du
Cégep du Vieux-Montréal**

Montréal, le 13 novembre 2017

L'honorable Robert Keating
Sous-ministre de l'énergie et des ressources naturelles
5700, 4e Avenue Ouest, A 301
Québec (Québec) G1H 6RL

Objet :

Demande de retrait complet des quatre projets de règlement visant à encadrer l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, soit

- **le règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure,**
- **le règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu hydrique,**
- **le règlement sur les activités d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures en milieu terrestre et**
- **le règlement sur les licences d'exploration, de production et de stockage d'hydrocarbures et sur l'autorisation de construction ou d'utilisation d'un pipeline.**

Les membres de l'Association étudiante du cégep du Vieux Montréal qui représente plus 6500 étudiant.es du niveau collégial souhaitent unir leurs voix à celles de Greenpeace, Équiterre, la Fédération des municipalités du Québec, l'Union des municipalités du Québec, de Boréalisation, d'Eau Secours, de la Fondation David Suzuki, de Nature Québec et du Regroupement vigilance hydrocarbure Québec afin de demander le retrait complet et l'abandon définitif des quatre projets de règlement visant à encadrer l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Nous demandons également l'élaboration d'un plan de sortie rapide et complet de la filière pétrolière et gazière au Québec.

Nous avons été scandalisé.es lors de la lecture des détails entourant l'ensemble de ces règlements. Nous croyons qu'il est irresponsable d'octroyer des pouvoirs aussi énormes aux industries gazières et pétrolières. Ces réglementations risquent à long terme de mettre en péril l'intégrité de nos sols et de nos cours d'eau. Nous croyons également que le Québec devrait se tourner vers des énergies vertes afin de répondre à ses engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre et pour respecter l'accord de Paris. À une époque où nous sommes à même de percevoir l'impact des changements climatiques, il est impératif de devenir des

AGECVM, 255, ONTARIO EST, LOCAL A3.85, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 1X6

☎ (514) 982-3437 (2249) ☒ (514) 982-6107 🌐 AGECVM@HOTMAIL.COM

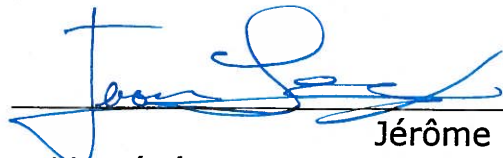
leaders en matière environnementale et de mettre en place un plan d'action complet et rapide pour réduire la dépendance du Québec aux énergies fossiles.

En tant que jeunes électeur.rices, nous souhaitons influencer de façon positive les décisions de nos élu.es afin d'éviter les pires catastrophes environnementales et sociales. Nous sommes donc contre l'ouverture de nos lacs et de nos rivières aux projets d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz. Nous contestons également l'utilisation de la fracturation et de la stimulation pour le forage sur le territoire québécois. Nous dénonçons les faibles distances à respecter pour le forage d'un puits pétrolier ou gazier prévu dans ce projet de règlement (150 mètres d'une résidence, 60 mètres d'une aire protégée, à 40 mètres de la voie navigable du Saint-Laurent, etc.).

Finalement, nous souhaitons vous rappeler qu'en démocratie la notion d'acceptabilité sociale devrait être au centre de vos décisions, respectée et prévaloir sur les lobbies. Dans le cas qui nous intéresse, la loi 106 et ses règlements ne respectent pas les fondements mêmes de la démocratie puisqu'ils ne font pas unanimité en matière d'acceptabilité sociale.

Nous vous remercions à l'avance pour le temps que vous aurez mis à l'analyse de notre demande.

Veillez agréer, Monsieur Keating, nos sentiments distingués.



Jérôme Lemieux
Responsable général de l'Association générale
étudiante du Cégep du Vieux Montréal



Katerine Lecours-Bouffard
Secrétaire générale de l'Association générale
étudiante du Cégep du Vieux Montréal